

ACADEMIE DE DANSE

Véronique BURGOS

Clara NANTAS

Contemporain

Modern' Jazz

Barre à terre

Enfants à partir de 4 ans

Parent/enfant 2/3 ans

Adolescents

et

Adultes

06 78 99 88 18

15 bis Place Bernard - 01000 - Bourg en Bresse

academiededanseburgos.com



[academieburgos](https://www.instagram.com/academieburgos)

[facebook](https://www.facebook.com/academieburgos)

Académie Burgos



Horaires des cours

2026/2027

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

10H15 - 11H45
contemporain et Jazz
adultes

12H20 - 13H15
Barre à terre
Cours OPEN

17H - 18H15
initiation 2
8 - 9 ans

16H45 - 17H45
initiation 1
6 - 7 ans

14H15 - 15H30
débutants
Modern 1
9 - 10 ans

15H45 - 16H45
Éveil
4 - 6 ans

17H - 18H30
Jazz I / contempo
10 - 12 ans

18H30 - 20H
Jazz III
14 - 17 ans

19H45
Contemporain
adultes

19H15
Contemporain
avancé
17 - 20 ans

20H00
Contemporain
ados/adultes - moyen

20H
Jazz
adultes - moyen +

19H15
Jazz avancé
(cours 2H)

18H15 - 19H45
Contempo. Adultes
(sans spectacle)

17H45 - 19H15
Contemporain
intermédiaire
14 - 16 ans

18H30 - 20H
Jazz
inter + avancé
17 - 20 ans

17H45 - 19H15
Jazz II A
11 - 14 ans

10H - 10H45
Parent/Enfant
2 - 3 ans
1 fois sur deux

ATELIER
10H à 12H30
à partir de 15ans
2 fois par mois
voir conditions avec
le professeur

Recherche chorégraphique
(sur sélection)
14H à 16H
2 fois par mois
engagement et
assiduité
exigés

Cours Eveil, Initiation I et Barre à terre: durée 1H
Cours parents enfants : durée 3/4 d'heure

TARIF

2026 / 2027

Tous forfaits mensuels

Eveil: 1 cours/semaine - cours de 1h: **35 Euros**

Barre à terre: 1 cours/semaine - cours de 1h: **43 Euros**
en open: le cours : **13 Euros**

Modern'jazz et / ou Contemporain

1 cours/semaine . cours de 1h15 : **46 Euros**

1 cours/semaine . cours de 1h30 : **52 Euros**

2 cours/semaine . 1 cours de 1h30 + 1 cours de 1h : **57 Euros**

2 cours/semaine . 2 cours de 1h30 : **62 Euros**

3 cours/semaine . 3 cours de 1h30 : **68 Euros**

2 cours/semaine + *atelier : **75 Euros**

2 cours/semaine + *atelier + Rech. : **78 Euros**

Prix au cours (cours de 1h30) : **17 Euros**

Parents/enfant (durée : 3/4 d'heure) ts les 15 jours: **21 Euros**

TARIF Familial

2 personnes : -10% - 3 personnes : -15%

adhésion à l'association l'Envol des corps: 7 Euros + inscription à l'école: 15 Euros
(à régler à l'inscription)

Le règlement s'effectue à l'inscription pour toute l'année.

Modalités de règlement:

1 chèque pour l'année à l'ordre de Académie de danse ou virement sur 10 mois.
en 10 chèques (un chèque par mois)

ou, 3 chèques - 1 chèque pour les mois de septembre à décembre
+ 2 chèques pour les deux trimestres suivants

Possibilité de tarifs partagés avec l'académie de danse classique corinne Crépin
Le tarif familial ne se cumule pas avec le tarif partagé.

REPRISE DES COURS

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

cours Eveil: mercredi 16 septembre

Tenue demandée: collant sans pied, short, teeshirt.
Enfants: justaucorps, collant sans pied, petite jupette
Cheveux correctement attachés pour tous.

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

L'association **l'Envol des corps** organise les spectacles en fin d'année (juin 2027) au Théâtre de Bourg en Bresse. La participation n'est pas obligatoire. Les élèves qui ne désirent pas danser pour les spectacles doivent **le faire savoir au plus tard en Janvier**. La participation aux spectacles est un **engagement** envers son professeur et vis à vis des élèves de son cours. Les deux répétitions au théâtre sont **obligatoires**.

CONCOURS

En accord avec les professeurs certains élèves seront présentés aux concours ARDRA, CND et Transmission.

Des conditions sont requises: **minimum 2 cours par semaine, assiduité aux cours et aux répétitions des chorégraphies, participation aux stages proposés par l'école (minimum 1 stage)**

ATELIER et RECHERCHE CHORÉGRAPHIQUE

Les ateliers du samedi nécessitent un réel **engagement** pour des élèves **très motivés** par l'expérience et la recherche chorégraphique. (voir conditions avec les professeurs)

STAGES

Au cours de l'année, l'Envol des Corps propose des stages de danse Contemporaine et Jazz

(les dates et infos seront affichées à l'école et publiées sur le site)

academiededanseburgos.com

certificat médical obligatoire à remettre dans le mois qui suit l'inscription

Vous devez fournir un certificat médical mentionnant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique de la danse. Ce certificat est demandé pour l'inscription.

Rappel: Le certificat est valable 1 an

Attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire

établie au nom de l'élève pour l'année en cours